



**Association Contre l'Extension et les
Nuisances de l'Aéroport de Lyon-St Exupéry**

Aéroports de Lyon St Exupéry

69125 Colombier Saugnieu

Mairie d'Heyrieux 38540 HEYRIEUX

Tél 06 75 71 41 78

Internet : <http://www.acenas.fr/>

e-mail : acenas-com@wanadoo.fr

Heyrieux, le 26 juin 2019

A l'attention de Monsieur Lionel Lassagne

Objet : analyses de l'eau dans l'Ain

Monsieur,

Nous venons de découvrir la Une de votre journal « Dialogue » distribué aux riverains de l'aéroport : « *qualité de l'eau, pas d'impact de l'aérien sur les étangs* ».

Vous indiquez qu'à la demande d'une association, vous avez mandaté le laboratoire Abiolab qui a effectué en mars 2019 des mesures de pollutions de l'eau dans l'Ain. Vous déclarez que le trafic aérien n'a pas d'impact sur les étangs.

Lors de la réunion de la CCE du 5 décembre 2018, le préfet Mr Chevrier que nous avons alerté en décembre 2017 suite à la découverte de traces de composants de kérosène, vous a demandé de missionner un laboratoire indépendant pour faire des prélèvements dans **l'étang de Mme Pommaz à Thil**. Vous avez confirmé que ces prélèvements seraient faits et complétés par d'autres analyses dans les environs. Nous vous avons également sensibilisé au fait que les traces n'étaient pas permanentes et que leur présence était étroitement liée aux conditions météorologiques.

Mme Pommaz vous a donné son autorisation pour faire effectuer les analyses chez elle et vous en a reparlé lors de la réunion de l'ACNUSA le 11/06/2019. Avec une météo très agitée, des traces sont apparues durant les week-ends ou le soir mais n'ont pas permis d'organiser les prélèvements compte tenu de la fermeture du laboratoire.

Alors que Mme Pommaz vous a régulièrement informé de la situation, pourquoi n'avez-vous jamais signalé les mesures faites en mars 2019 ? Vous annoncez aux riverains que vous avez donné suite à une alerte d'une association alors **que vous n'avez pas analysé l'étang signalé !**

Comment devons-nous comprendre votre opération de communication ? Nous n'apprécions nullement cette façon de procéder et attendons vos explications.
Cordialement,

Evelyne LAVEZZARI
Présidente de l'ACENAS
Port 06 75 71 41/78